

EN ESTRIE, ON SE MOBILISE AUTOUR DES SAINES HABITUDES DE VIE!

Le Comité régional estrien sur les saines habitudes de vie est un comité stratégique qui anime et concerte les acteurs du territoire estrien pour la mise en œuvre du Plan d'action gouvernemental de promotion des saines habitudes de vie et de prévention des problèmes reliés au poids (PAG).

L'une des orientations du comité est à l'effet d'identifier un projet porteur et innovateur en matière de développement et d'acquisition d'habiletés en saines habitudes de vie chez les 0-17 ans. C'est pourquoi un projet de mobilisation a été présenté au Fonds Québec en forme sur le thème « Bien manger, bien bouger ». Nous en sommes à l'étape de rédaction du projet étant donné que notre demande de soutien a reçu l'approbation du comité d'analyse.

Ce projet donnerait accès à un budget approximatif de 376 000 \$ sur deux ans pour la région. Nous vous invitons à prendre connaissance du [Bulletin régional d'information « Investir pour l'avenir »](#) pour en connaître davantage.

SIMULATION DE TEMPÊTE HIVERNALE AVEC FROID INTENSE

Quatre externes en médecine à l'Université de Sherbrooke ont évalué la communication du risque aux partenaires en situation d'urgence lors d'un stage à l'Agence, sous la supervision de la D^{re} Mélissa Généreux. Cette étude a été effectuée dans le cadre d'une simulation régionale de tempête hivernale avec froid intense qui a eu lieu le lundi 17 janvier 2011.

Objectif: *que tous les partenaires du réseau de la santé et des services sociaux (RSSS) de l'Estrie reçoivent et lisent rapidement l'avertissement de santé publique qui leur était destiné.*

Les médecins, pharmaciens et services d'urgence devaient recevoir un avertissement médical portant sur les maladies associées aux conditions hivernales extrêmes, alors que les autres partenaires du réseau (voir figure en p.3) devaient recevoir un avertissement plus général sur les conseils préventifs lors de telles conditions.

UNE ENQUÊTE RIGOREUSE

Dès le lendemain de la simulation, les externes ont réalisé une enquête téléphonique, qui s'est échelonnée du 18 au 21 janvier 2011, auprès d'un échantillon aléatoire de partenaires. Le questionnaire d'enquête a permis d'évaluer quatre facettes importantes de la communication du risque en situation d'urgence:

- la réception rapide;
- la lecture rapide;
- l'acquisition de connaissances;
- l'utilité perçue.



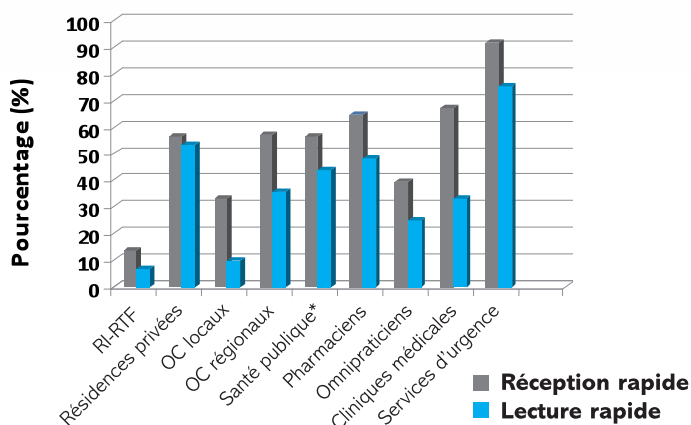
Les auteurs de l'enquête : Karim Courtemanche, Caroline Brassard, Alex Lauzière et Jessica Morissette.

Sur les 321 partenaires du RSSS de l'Estrie que les externes ont tenté de contacter, 75 % ont répondu au questionnaire téléphonique (échantillon final de 239 participants).

DES RÉSULTATS POUR LE MOINS ÉTONNANTS...

La moitié des participants disent avoir reçu l'avertissement rapidement, soit en moins de 24 heures. La proportion de réception rapide était significativement plus élevée chez les partenaires ayant reçu l'avertissement médical comparé à ceux ayant reçu l'avertissement général (61 % contre 42 %). Parmi les partenaires qui ont reçu l'avertissement rapidement, seulement le deux tiers l'ont lu rapidement (personnes=82), alors que 10% l'ont lu en retard et 22 % ne l'ont pas lu du tout. Une variabilité importante de la réception et de la lecture rapide a été observée selon le type de partenaires.

RAPIDITÉ DE RÉCEPTION ET DE LECTURE DE L'AVERTISSEMENT DANS LE RSSS



* Santé publique : pilotes RQSUCH, Info-Santé, équipe de santé au travail, inspecteurs de la CSST

Chez les partenaires qui ont reçu l'avertissement rapidement, mais qui n'ont pas pris le temps de le lire rapidement, les raisons les plus citées de non-lecture rapide ont été le fait d'avoir d'autres tâches prioritaires à faire (32 %), le fait d'être absent du travail au moment de la simulation (27 %) et le fait qu'il s'agisse d'une simulation (24 %).

S'assurer que les partenaires du réseau reçoivent le message est un défi de taille auquel s'ajoute celui de les convaincre de lire le message.

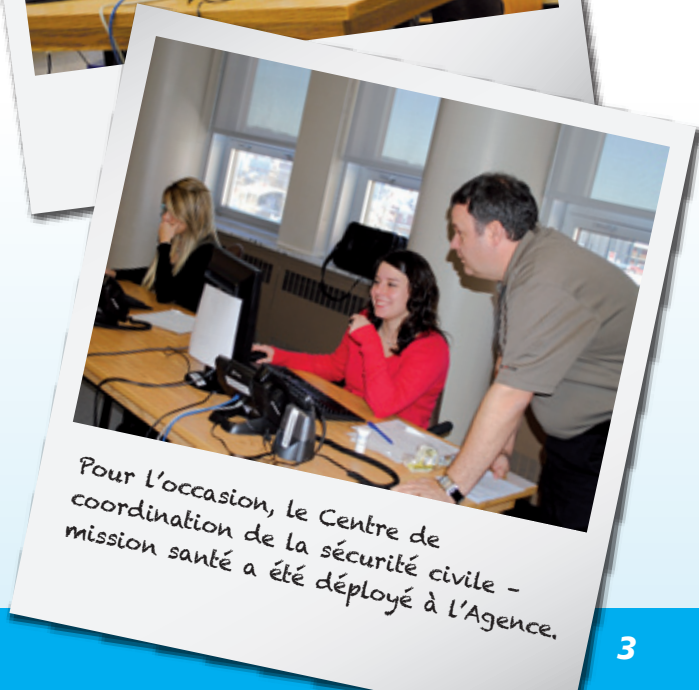
IMPACTS DE LA COMMUNICATION DU RISQUE AUX PARTENAIRES

Un niveau de connaissances élevé a été plus fréquemment observé chez les partenaires ayant lu l'avertissement général comparativement aux partenaires ne l'ayant pas lu (42 % contre 15 %). Cette même tendance a été observée chez les partenaires ayant reçu l'avertissement médical, mais la différence était moins prononcée (52 % contre 40 %). Finalement, la majorité des partenaires ont considéré comme utile ou très utile l'avertissement médical (67 %) et l'avertissement général (56 %).

Puisque les partenaires ciblés par l'avertissement général ont particulièrement bénéficié de son contenu, il est important que ceux-ci soient rejoints en plus grand nombre lors de futures urgences.

Cette étude a permis d'évaluer l'efficacité de la communication du risque en situation d'urgence en Estrie. La difficulté à rejoindre rapidement la moitié des partenaires du RSSS de l'Estrie semble s'expliquer par deux phénomènes, soit :

- **l'utilisation de méthodes de communication trop lentes telles que les envois postaux;**
- **l'omission de réacheminer les avertissements par certaines personnes clés impliquées dans la chaîne de transmission.**



Pour l'occasion, le Centre de coordination de la sécurité civile - mission santé a été déployé à l'Agence.



Centre hospitalier
universitaire
de Sherbrooke

DES GENS DE SOINS ET D'EXCELLENCE

Inauguration des locaux réaménagés du CHUS - Hôtel-Dieu

Les ministres Yves Bolduc et Monique Gagnon-Tremblay ont inauguré le 7 février dernier les locaux réaménagés de trois ailes du CHUS Hôtel-Dieu.

«Les travaux qui s'achèvent représentent une étape importante du vaste projet d'agrandissement et de réaménagement de l'Hôtel-Dieu de Sherbrooke en cours depuis 2006 et qui devrait se conclure dans environ un an. En plus d'améliorer l'offre de service de l'Hôtel-Dieu, ce grand projet offrira aux patients un environnement plus moderne et spacieux, et au personnel médical des locaux plus fonctionnels et mieux équipés», a expliqué le docteur Bolduc.

L'aile A, qui compte six étages, a été réaménagée en profondeur, ce qui a profité à trois unités de soins de santé physique. En outre, les cliniques d'ophtalmologie et d'orthopédie ont été agrandies et reconfigurées. Les travaux ont aussi permis de rénover la bibliothèque clinique et d'ajouter des locaux à vocation universitaire.

Aux ailes B et D, une unité de stabilisation rapide en santé mentale a été aménagée, à proximité de l'urgence psychiatrique, une nouvelle pharmacie, un laboratoire et des locaux de recherche. Le bloc opératoire a été réaménagé, ce qui a permis l'ajout d'une salle d'opération. Enfin, les services alimentaires ont été rehaussés. La contribution financière du ministère de la Santé et des Services sociaux à cette grande initiative immobilière et clinique s'élève à 105,5 millions de dollars, sur des investissements totaux de 116,3 millions de dollars.

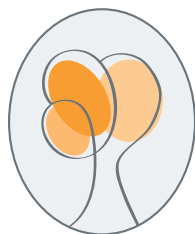
«Le Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke est un établissement phare du système de santé au Québec. Rappelons qu'il fournit des services spécialisés et surspécialisés non seulement à la population de l'Estrie, mais aussi à celle des régions voisines, ce qui représente plus d'un million de personnes», a pour sa part déclaré madame Monique Gagnon-Tremblay.

M. Jacques Monette, directeur du projet Hôtel-Dieu, **M. Jacques Fortier**, président du conseil d'administration du CHUS, **D^r Yves Bolduc**, ministre de la Santé et des Services sociaux et député de Jean-Talon, **M^{me} Monique Gagnon-Tremblay**, ministre des Relations internationales, ministre responsable de la région de l'Estrée et députée de Saint-François, **M^{me} Patricia Gauthier**, directrice générale du CHUS, **D^r Michel Baron**, président-directeur général de l'Agence de la santé et des services sociaux de l'Estrée.



La Villa Marie-Claire...

Vers les sommets de la **qualité!**



Villa Marie-Claire
inc.

Après avoir reçu l'agrément une première fois en 2007, le conseil d'administration et la direction de la Villa Marie-Claire sont très fiers de nous informer qu'Agrément Canada lui accorde de nouveau l'agrément pour les trois prochaines années. Cette décision fait suite à la visite d'agrément qui s'est tenue du 31 octobre au 3 novembre dernier.

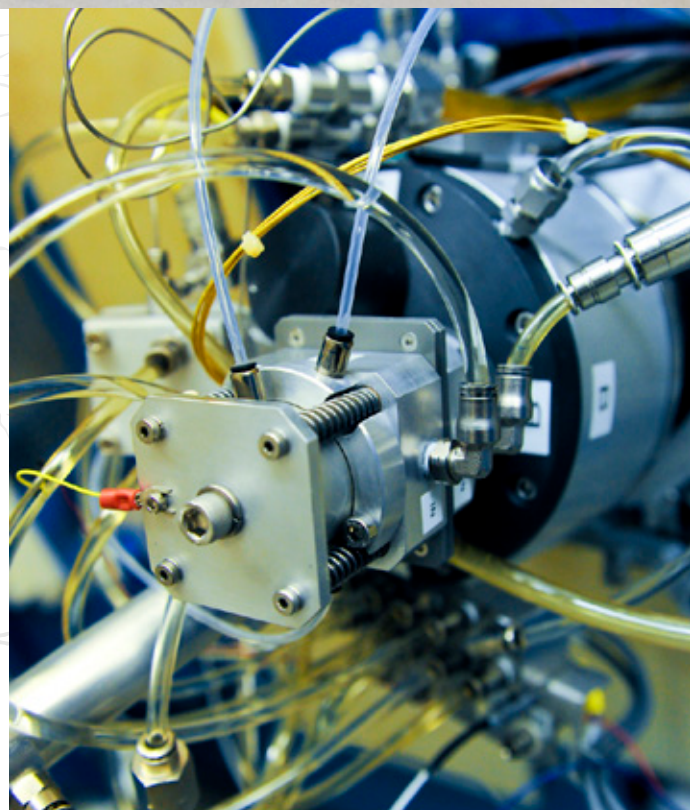
Agrément Canada a retenu une de ses pratiques organisationnelles comme pratique exemplaire. En effet, l'établissement s'est mérité des félicitations d'Agrément Canada pour la façon dont il intègre la sécurité des enfants dans sa programmation d'assistance éducative à domicile. Ces résultats exceptionnels témoignent de l'engagement du personnel et des bénévoles de la Villa Marie-Claire dans l'amélioration continue de la qualité des services qu'elle offre aux familles en difficulté.

LE CHUS VA DE L'AVANT GRÂCE À L'IMPLANTATION DE SON 2^E CYCLOTRON



Le Centre de recherche clinique Étienne-Le Bel (CRCEL B) du CHUS est fier d'être le partenaire québécois qui assurera la diversification et l'amélioration de la production d'isotopes au Québec. Cette annonce a été accueillie avec enthousiasme par le président du conseil d'administration du CHUS, M. Jacques Fortier, puisqu'il s'agit là d'une reconnaissance de l'expertise et du leadership des chercheurs du CHUS et de l'Université de Sherbrooke qui permettra au centre hospitalier et à son centre de recherche clinique de demeurer compétitifs dans le domaine de la recherche sur les plans national et international. « Avec nos partenaires de Vancouver et d'Edmonton, nous contribuerons ainsi au développement technologique des cyclotrons pour la production du radio-isotope technétium-99m (99mTc). Le Centre de recherche clinique Étienne-Le Bel du CHUS pourrait être en mesure de sécuriser l'approvisionnement en 99mTc pour une grande partie de la province de Québec », a souligné M. Fortier.

(suite à la page suivante)



UNE SOLUTION DURABLE ET ÉCOLOGIQUE À LA CRISE

Des chercheurs du CRCELB et de l'Université de Sherbrooke, en collaboration avec la compagnie *Advanced Cyclotron Systems Inc.* de Vancouver, viennent de démontrer qu'il est possible de produire du technétium 99m en utilisant un cyclotron. Les tests diagnostiques réalisés indiquent que le technétium 99m produit avec un cyclotron donne des résultats tout à fait équivalents à celui provenant de réacteur nucléaire, comme celui de Chalk River.

«Le cyclotron est une technologie moderne, éprouvée et sécuritaire qui ne requiert pas d'uranium hautement enrichi et ne génère pas de déchets nucléaires. Il s'agit d'une solution durable, plus écologique et plus économique », a insisté le Dr Roger Lecomte, Ph. D., chef scientifique en imagerie moléculaire au CRCELB du CHUS, ainsi qu'à la Faculté de médecine et des sciences de la santé (FMSS) de l'Université de Sherbrooke.

LES PROCHAINES ÉTAPES

La construction de la voûte abritant le nouveau cyclotron débutera au printemps 2011 pour se terminer au cours de l'été. Les études de recherche et développement pour la production à grande échelle sont prévues au début de l'automne, après l'installation et la mise en opération du nouveau cyclotron TR24 dont la livraison est prévue en juin.

L'ancien cyclotron de modèle TR19 du CHUS sera maintenu en opération comme système d'appoint pour soutenir la recherche et assurer la production d'isotopes utilisés en tomographie d'émission par positrons (TEP), lors de la maintenance ou d'une panne de l'appareil principal.

« Il s'agit d'une
solution durable,
plus écologique
et plus économique »

Dr ROGER LECOMTE



Jardin

thérapeutique à la résidence Wales Home

La résidence Wales Home s'est vue proclamée une des grandes gagnantes du prestigieux concours Fonds communautaire Aviva. Le projet de jardin thérapeutique pour gens atteints de la maladie de l'Alzheimer passera bientôt du rêve à la réalité!

Depuis des mois, la résidence Wales Home, un CHSLD privé non conventionné et sans but lucratif fournissant des services de qualité aux personnes du troisième âge, s'impliquait activement afin de faire valoir sa candidature au concours. Le but de cette compétition est de remettre un million de dollars pour le financement de projets visant à apporter des changements positifs dans la collectivité.

Le projet de l'établissement a été désigné un des gagnants parmi les 1 724 projets soumis à l'échelle canadienne.

Le Fonds communautaire Aviva fournira donc les 97 000 \$ nécessaires à la création du jardin thérapeutique. Ce projet permettra de créer un impact positif sur la santé des personnes atteintes de la maladie de l'Alzheimer. Il a été prouvé que, en plus de recréer un environnement qui ressemble vraiment à un milieu de vie, le contact avec les éléments d'un jardin thérapeutique peut réduire les effets perturbateurs reliés à la maladie.

Toutes nos félicitations!



INAUGURATION

du nouveau scalpel gamma au CHUS

Le CHUS a inauguré, le 21 février dernier, son tout nouveau scalpel gamma *Perfexion*. Cet appareil, acquis au coût de 3M \$, remplace le premier qui était en opération depuis maintenant 6 ans. Le nombre de patients traités annuellement augmentera d'au moins 30 % tandis que la durée de leur traitement diminuera d'environ 35 %.

Premier au Québec à acquérir un scalpel gamma en 2004, le CHUS s'est ainsi classé chef de file en radiochirurgie. « Avec le nouveau *Perfexion*, notre établissement confirme son rôle de meneur ainsi que son statut de centre suprarégional quaternaire pour le cancer du cerveau. Il est aussi un centre de référence pour le traitement de la névralgie du trijumeau par scalpel gamma, chirurgie ouverte ou technique percutanée », mentionne fièrement Jacques Fortier, président du conseil d'administration du CHUS.

LES TRAITEMENTS PAR SCALPEL GAMMA

Le scalpel gamma est le meilleur appareil de radiochirurgie pour traiter des tumeurs cérébrales et des lésions bénignes comme des malformations vasculaires ou une névralgie du trijumeau. Ces traitements s'effectuent à l'aide de radiations ionisantes et ne nécessitent aucun geste chirurgical. Ces traitements sont extrêmement précis, indolores, durent beaucoup moins longtemps qu'une chirurgie conventionnelle et comportent peu ou pas d'effets secondaires. Aucune période de convalescence n'est requise et les risques d'hémorragie et d'infection sont nuls. Contrairement à la radiothérapie, un seul traitement suffit. Cette technologie présente une excellente alternative à la chirurgie et à la radiothérapie. Il peut guérir le patient ou, dans le cas de métastases, ralentir la progression du cancer.

LES BÉNÉFICES RETIRÉS

Augmentation du nombre de cas, réduction des radiations donc plus sécuritaire, réduction des risques d'erreurs en raison de la diminution des manipulations et surtout meilleur confort pour le patient et diminution de la durée du traitement sont les principaux avantages de ce nouvel appareil.



M. Jacques Fortier, président du conseil d'administration du CHUS, M^{re} Dany Lachance, présidente de la Fondation du CHUS, D^r David Mathieu, neurochirurgien et chef médical du Service de radiochirurgie du CHUS, M^{me} Nicole Forcier, attachée politique de M^{me} Monique Gagnon-Tremblay, ministre des Relations internationales, ministre responsable de la région de l'Estrie et députée de Saint-François, D^{re} Annie Ebacher, radio-oncologue et chef médical du Service de radio-oncologie au CHUS.

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AGENCE

Annulation de la rencontre du 3 février 2011

En raison de conditions météo défavorables, la rencontre du conseil d'administration du 3 février dernier a été annulée. Les points à l'ordre du jour ont été reportés à l'assemblée prévue le 6 avril, à l'exception du renouvellement du contrat de la directrice de santé publique, traité lors d'une rencontre téléphonique spéciale tenue le 16 février.

Les assemblées du conseil d'administration

Les prochaines assemblées du conseil d'administration de l'Agence de la santé et des services sociaux de l'Estrie auront lieu aux dates suivantes :

Mercredi 6 avril 2011 • Mercredi 4 mai 2011 • Lundi 20 juin 2011

ISBN : 978-2-923743-16-5

Ce bulletin d'information est produit par
l'Agence de la santé et des services sociaux de l'Estrie.
Toute reproduction est autorisée à condition d'en mentionner la source.
Pour toute information supplémentaire sur un des sujets, vous pouvez
communiquer avec l'Agence au numéro 819 566-7861.
Nous vous invitons à visiter le site Internet de l'Agence à l'adresse :
www.santeestrie.qc.ca

**Agence de la santé
et des services sociaux
de l'Estrie**

Québec 

Complexe Saint-Vincent-de-Paul
300, rue King Est, bureau 300
Sherbrooke (Québec) J1G 1B1

Ressources informationnelles
295, rue Olivier
Sherbrooke (Québec) J1G 1B1